

Image not found or type unknown



obligation de travailler 10 jours consécutif

Par **jeanfrancois64**, le 17/11/2008 à 20:06

Bonjour mon employeur a pris un chantier en déplacement.
Il impose de rester 10 jours consécutifs sur place. Le dimanche n'est pas travailler et compte pour un jour de repos. Au retour il reste vendredi samedi et dimanche de repos. En a t'il le droit? puis je refuser de partir? les heures d'avion doivent t'elles mettre payer? Moi je souhaite rentrer toute les semaines